



FORMATIONS

Formations, enseignements et ateliers

CONVENTION DE FORMATION

Entre les soussignés :

1. **E-KI-LIBRIUM® SASU AIKI-CONSEIL**, prestataire de formation enregistré sous le numéro 44670621367, représenté par Thierry Huss-Braun, Géobiologue, consultant en Feng Shui, Heilpraktiker et coach professionnel.

2. En lettres majuscules sauf le courriel :

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone :

Courriel (*en caractères bien lisibles !*) :

Est conclu le contrat suivant, en application du livre IX du Code du travail et notamment de l'article L 6353-2.

Article I.

E-KI-LIBRIUM organise l'action de formation suivante :

"Enseignement de base : Module 5" **L'expertise des habitations et des entreprises**

1. Évaluation des acquis du module 4
2. Connaître les pollutions de l'air et émanations toxiques
3. Appréhender la pollution sonore
4. Connaître les bases de la radioactivité
5. Savoir expertiser une habitation : Méthodologie pratique
6. Les principaux systèmes de protection
7. Connaître et appréhender les perturbations plus subtiles
8. La géobiologie et les lieux culte

Exercices pratiques : Expertise complète d'une habitation en groupe

Nature de l'action de formation : actions d'adaptation et de développement des compétences.

Formateur : Thierry Huss-Braun (intervenant permanent), Géobiologue, consultant en Feng Shui, Heilpraktiker et coach professionnel.



E-KI-LIBRIUM

FORMATIONS

Formations, enseignements et ateliers

Durée de la formation : 14 heures (2 jours)

Lieu de l'action : Griesheim sur Souffel

Modalités de déroulement : 9h30 à 12h00 et 13h30 à 18h00

Contrôle des connaissances : Questionnaire à choix multiple (QCM), au début de chaque module à partir du module 2. Examen final à la fin du cursus complet (QCM et évaluation pratique).

Règlement intérieur : j'atteste avoir pris connaissance du règlement intérieur de E-KI-LIBRIUM joint à ce contrat et l'avoir accepté (*joindre un exemplaire signé du règlement intérieur à la présente convention*).

- Effectif maximum : 20 personnes ; contrôle par fiches de présence avec les horaires.
- Aspects pratiques, dates et horaires :
 - Dates : du.....au..... (*inscrire les dates désirées*)
 - Horaires : 9h30 à 12h00 et 13h30 à 18h00
- Modalités de paiement : L'étudiant s'engage à verser à E-KI-LIBRIUM au titre de sa participation, et en contrepartie des actions de formation réalisées, une somme correspondant aux frais de formation selon les modalités ci-dessous :

- Le tarif « inscription individuelle » est un tarif préférentiel qui s'applique à l'étudiant(e) payant lui-même sa formation : 150 € au total soit 125 € HT et 25 € de TVA à 20 % (joindre pour valider l'inscription 50€ d'arrhes encaissés de suite et 1 chèque de 125 € encaissé le 1er du mois suivant l'action de formation).

- CPF et CIF : Le tarif formation professionnelle (prise en charge par l'employeur ou un organisme externe). Ce tarif de référence s'applique à la Formation Continue des salariés, aux Congés Individuels de Formation (CIF) ainsi qu'au compte personnel de Formation (CPF) : 300 € TTC pour tout le module, soit 250 € HT et 50 € de TVA à 20% : dans ce cas demander à E-KI-LIBRIUM la convention et le devis correspondant (envoyés sur demande).

Absence de frais de dossier, ou autres frais.

- Délai de rétractation : A compter de la signature du présent contrat, le stagiaire dispose d'un délai de 10 jours pour se rétracter. Dans ce cas il informe l'organisme de formation par lettre recommandée avec accusé de réception. Aucune somme ne peut être exigée du stagiaire avant la fin de ce délai de rétractation.
- Contribution financière éventuelle de personnes publiques.



FORMATIONS

Formations, enseignements et ateliers

Article II.

En contrepartie des sommes reçues, E-KI-LIBRIUM s'engage à réaliser l'action prévue dans le cadre du présent contrat. Par ailleurs, E-KI-LIBRIUM fournira tout document ou pièce qui soit de nature à justifier la réalité et la validité des dépenses de formation engagées à ce titre.

Article III.

Sauf cas de force majeure, en cas d'inexécution partielle ou totale de la présente inscription du fait de l'étudiant, ou en cas de résiliation du contrat moins de 15 jours avant le début de la formation, ou en cours de formation, les frais de formations seront remboursés au prorata des prestations réalisées avec une retenue correspondant au montant des arrhes soit 33% (1/3) du prix de la formation. En cas d'absence de l'étudiant à une session, le paiement de l'ensemble des cours concernées reste à réaliser. En cas d'inexécution partielle ou totale du présent contrat du fait de E-KI-LIBRIUM les frais seront remboursés au prorata du temps de formation réalisé, au tarif de 75€ par journée de formation pour une « inscription individuelle » et 100 € pour une inscription faisant l'objet d'une prise en charge de l'employeur ou d'un organisme externe.

En cas de litige, les cocontractants conviendront, préalablement à toute action en justice, à une réunion amiable au siège d'E-KI-LIBRIUM sur les sujets litigieux, préalablement exposés à E-KI-LIBRIUM par écrit.

Article IV.

Le présent contrat prend effet à compter de la date de la signature et prendra fin le dernier jour de la formation selon programme.

Envoyer 2 exemplaires signés à Thierry HUSS-BRAUN au centre E-KI-LIBRIUM. Un exemplaire signé par E-KI-LIBRIUM vous sera renvoyé ou donné le premier jour de l'action de formation.

Fait en double exemplaire à _____, le _____

Le stagiaire écrit de manière manuscrite : Lu et approuvé ; j'atteste avoir pris connaissance du règlement intérieur, dater, signer.

Signature de Thierry HUSS-BRAUN, Président d'E-KI-LIBRIUM – SASU AIKI-CONSEIL

Je joindrai après le délai de rétractation les 2 chèques à l'ordre de E-KI-LIBRIUM – SASU AIKI-CONSEIL pour valider mon inscription : 50 € d'arrhes encaissés de suite pour valider l'inscription et 1 chèque de 100 € encaissé le 1^{er} du mois suivant l'action de formation.